

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

|  |    |
|--|----|
| Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul                                     | 21 |
| Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul                        | 21 |
| Aux deux publications réunies  | 41 |
| Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix qu'aux autres |    |
| PRIX DES ANNONCES.   |    |
| Six lignes et au-dessous, première insertion                                     | 25 |
| Deux lignes et au-dessous, deuxième insertion                                    | 20 |
| Au-dessus par lignes   | 15 |
| Tout ce qui est inséré ultérieurement, le quart du prix (Afranchir les lettres.) |    |

## PLACES DE BANC A LOUER

On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

## Annuaire, Albums, Souvenirs, Diarres ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le Soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wealth, or Ladies' Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book. Pictorial Pocket Book for 1848. Fitcher's Ladies' Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacocks' Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'An. JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

## ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN MCCOY. 24 déc.

## GATEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Le Soussigné en offre ses plus délicats, ainsi que des HUITRES de New-York par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en bottes. CHARLES ALEXANDER. Déc. 21.

## POULETTE DU JOUR DE L'AN.

LIQUEURS FRANÇAISES ET SUPERFINES. A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69. PRÈS DU MARCHÉ ROSSIGNOLS. Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d. 24 déc.

## GRANDS MAGASINS FRANÇAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargent, comme par le passé, des ordres qu'on voudra leur donner pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES. Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, à partir du départ pour l'Europe, et se font au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur donnent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FABRE et Cie. Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE. SUITE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

## COURS DE LANGUE FRANÇAISE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera, DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS. Il se compte beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestent en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour, et seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hotel de Québec, où se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. Doucet, son cours à domicile, aux Dames et aux Messieurs qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Runtel aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUÉBEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 30 nov. 1847.

## AVIS.

On s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suite de la cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, à côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excédera 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 150 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au-dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le péage qui sera demandé s'étendra à une lieue en bas et une lieue en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traversée de canot au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des pêcheurs allant ou venant du haut de l'Assomption. LES PEAGES QUI SERONT DEMANDÉS SONT: 1o.— Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant. 2o.— Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'ivoire, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant. 3o.— Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnelle aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant. 4o.— Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant. 5o.— Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi. 6o.— Pour chaque personne à pied, un denier. 7o.— Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; traicant, laitière, vache, ou autre bête à char de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi. 8o.— Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier. A. LAROCQUE. 11 NOVEMBRE.

LES SOUSSIGNÉS Médecins et Chirurgiens, demeurant à Montréal, ont l'honneur de vous annoncer que la Législature Provinciale, dans sa prochaine Session (ou dans la session suivante suivant l'événement) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session concernant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal.

- B. H. CHARLEBOIS,
- W. DESCHAMBAULT,
- P. E. POCHELET,
- C. A. REGNAULT,
- T. E. FODOT-DORSENNENS,
- E. TRUDEAU,
- HECTOR PELTIER,
- L. BOYER,
- J. L. LEPROHON,
- J. EMERY CODERRE,
- P. WILDRONNENS,
- C. SAPIRIN,
- J. WILSCAM.

## Corporation de Montréal.

À CEUX QUI DOIVENT LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que les contributions doivent passer chez eux pour être payées, nous avons l'honneur de vous informer que les contributions doivent être payées au Bureau de la Cité, POUR PAYER IMMÉDIATEMENT le montant de ce qui doit être payé, et que les contributions ne doivent être payées que par un seul individu, et que les contributions ne doivent être payées que par un seul individu, et que les contributions ne doivent être payées que par un seul individu.

## COMMANDES

LES SOUSSIGNÉS expédient le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises françaises. Les personnes désireuses de leur commander, sont priées de les transmettre le plus tôt possible. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent No. 3. 17 déc. 1847.

## ÉPICERIES, VINS, THÉ, &c.

Nouvel Établissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Église Wesleyenne. LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à leur profit un grand ÉTABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un grand choix de vins de provisions et articles français tels que THÉS, CAFÉS, SECURIS, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Édimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus à un petit profit. Cafés rôtis et moules chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

## GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

MARCHES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. LOUIS PLAMONDON, se propose de faire à son Établissement actuel, de grands aménagements à son Magasin. À partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au-dessus du prix courant, etc. 26 nov.

## Feuilleton de la Revue Canadienne.

### SCENES HISTORIQUES. UN CHASSEUR ET SON CHIEN,—OU LA MORT D'UN ROI (1).

Un grand événement vint alors changer la face des choses en France. Voici ce qui se passa, non loin de Tours, un samedi, le pénultième jour du mois d'août de l'année 1483. Dans une vaste chambre tapissée d'un cuir mordoré, plus garnie d'armes, de fioles et de reliques, que d'autres meubles meublants, et à laquelle on arrivait par un petit escalier pratiqué dans un mur de forte épaisseur, cinq personnes se tenaient, toutes avec une allure bien diverse. Près d'un pauvre malingre, pâle, défilé, étendu dans un lit, était, d'un côté de la couchette, un ermite en prières; de l'autre côté, un médecin à la figure immobile, le doigt sur l'artère de son malade. Deux autres hommes, debout, demeuraient attentifs dans un coin, ou causaient discrètement plutôt encore par regards que par paroles.

Le premier, dans la force de l'âge, de taille moyenne, la tête sous son air de bonhomme, perçait un caractère tout particulier de finesse et d'intelligence. Il avait un calembard à la main comme se tenant prêt à écrire sous la dictée. On l'eût pris pour un notaire, si ce n'est la robe robe de velours noir dont il était revêtu, et la grande chaîne d'or qui lui pendait au cou. De haute taille, maigre, chauve, le visage austère et dur, le second se croisait fortement les bras, comme saisi de vive angoisse, murmurait quelques mots à l'oreille de son compagnon, et, relevant ses sourcils épais et hérissés, poussait de temps à autre un rude soupir.

Il y avait bien encore un autre personnage, un autre souffreteux; mais est-il besoin d'en parler? C'était un blanc lévrier couché dans une encoignure, sur un petit lit, fut la tout express pour lui, car son maître l'aimait grandement. Son maître avait été un chasseur consommé comme lui, et tous deux s'étaient aidés au retour d'une chasse.

Ainsi que les autres témoins de cette scène, le chien tenait ses yeux fixés sur le malade. —N'avons-nous donc pas aujourd'hui comme hier, dit celui-ci, en détournant avec effroi ses regards de la figure assombrie de son médecin, quelque bonne lutte à mort entre des chats et des rats, pour nous distraire et nous tenir en haleine, mon blanc lévrier et moi? —Ah! que je souffrirai s'interrompt-il, en se calant entre ses draps; puis, s'adressant à l'ermite: Mon père, priez le Seigneur Dieu qu'il apaise mon mal; moi seul le peut. Dieu ne fait pas pour moi, indiquez-moi le remède pour vous qui êtes un saint homme et qui ne l'avez jamais obtenu comme j'ai pu le faire. —Laissez, mon père, priez-le bien dévotement; il ne doit rien avoir de vous relâcher.

Et l'on entendit l'ermite, le front contre terre, supplier ses patenôtres en conjurant Dieu et monseigneur saint Eutrope de soulager les malheurs du souffrant et de lui rendre la santé de l'âme comme celle du corps.

—Sur tout du corps, pour aujourd'hui! parlez du corps seulement, mon père! dit le malade en étendant sa main acclamer vers le saint homme.—Quand on veut obtenir, il ne faut pas demander tant de choses à la fois!

Le moine obéit; mais les souffrances du patient ne s'apaisant pas, c'est vers le médecin qu'il se retourna alors.

—Soyez-moi en aide, souffrez-moi, mon grand ami; je n'espère plus de vous! s'écria-t-il; je vous ai déjà fait riche et bien honorer, je veux vous faire plus riche encore; mais ne me regardez pas ainsi, je crains... ce que je ne veux pas craindre! Doutez-vous d'être et répondez-moi; car, sachez qu'en ce moment, je suis plus riche que vous, car j'ai payé, non plus dix mille écus, mais vingt mille, s'il le faut, voire même davantage, si vous l'exigez.

Sans paraître autrement ému de ces brillantes promesses, le médecin fit respirer des sels et fit administrer quelques gouttes d'une potion toute magique; si l'eût en fut d'abord satisfait pour le pauvre malade, la satisfaction lui dura peu.

—Les reliques! les reliques! cria-t-il bientôt après, en s'adressant de nouveau au saint homme.

Le moine, après avoir fait le signe de la croix, s'approcha respectueusement d'un riche reliquaire placé sur une table au milieu de la chambre, et s'apprêta, conjurer, par son contact, les vives douleurs qui tourmentaient le malade. Il fallut d'abord le lui ôter sur la tête. Le moine était faible, exténué, moins par l'âge encore que par le jeûne et les macérations; il avait besoin d'un aide. Il leva timidement ses yeux vers le médecin qui se tenait devant lui, de l'autre côté de ce lit d'angoisses. Le médecin fit un geste ironique, sourit l'air dédaigneux et

quitta la salle, où l'homme au calembard lui succéda.

—Si j'en réchappe par vous, ô mes saintes et puissantes reliques! exclama le patient, je veux vous faire bâtir une église où chacune de vous aura sa chapelle; et là vous reposerez dans l'or pur, entourées de pierres, et vous serez invoquées comme ne vous le méritez.—La potion! la potion! dit-il ensuite d'une voix brève et sèche, en s'interrompant brusquement.

Cet instant de calme était survenu. Il essaya de s'abuser lui-même ou d'abuser les autres, et sembla reprendre tout à coup confiance en sa destinée.

—Pourquoi mourrais-je de ce coup-ci? dit-il; suis-je donc si vieux? suis-je donc si débile? Ce chien qui me regarde là de son coin, et que le ciel a dévoué, n'est pas plus malade que moi, lui! il n'a pas pour guérir les moines que je possède; on ne prie pas pour lui! Dieu ne peut pas s'intéresser à sa conservation comme à la mienne! Et pourtant on dit qu'il en reviendra; eh bien! moi aussi j'en reviendrai! Par la Vierge! c'est le manque d'air et de nourriture qui m'épuise; c'est le lit qui m'affaiblit! Je veux aller me promener dans ma galerie, ou plutôt me promener par la ville. me montrer à tous, non en chétif, mais avec mon chaperon et mon pourpoint de soie cramoisie doublés d'hermine.

Mieux encore! Mon riche habillement de drap d'or ne peut être usé... je ne l'ai mis qu'une fois!... pour aller au-devant du connétable! Qu'on me l'appuie et qu'on bride mon cheval! Un harmaïe aussi, lui, de sa belle housse en broderies de Perse! Vous vous tiendrez près de moi, mes bons amis; vous me soutiendrez un peu, si besoin est. Allons!

Ceux à qui il s'adressait ainsi n'avaient pris toutes ces vaines paroles que pour un docteur de passage; mais par un mouvement subit, il écarta sa couverture et se jeta brusquement à bas du lit.

A ce geste inattendu, le lévrier, qui l'observe toujours, se redressant, non sans efforts, et croyant à un appel de son maître, courut au-devant de lui en chancelant, et les deux malades, se reculant, trébuchèrent d'un même coup sur le parquet.

Reçu dans les bras du moine, le maître fut remis doucement dans sa couchette, le chien rudement chassé vers la sienne.

Quand le premier se réveilla, après évanouissement: —C'est ce lévrier maudit qui m'a fait choir, mais je veux essayer encore! —Ne bougez pas! lui cria le médecin avec un geste impétueux qui le regard cloua; et il écarta dans les regards froids et consternés des autres que le moment fatal ne pouvait être loin.

Or, si jamais un homme avait redouté de mourir, c'était celui-ci. Le mot seul lui causait d'avance une telle émotion, qu'il avait dessein qu'il lui fut jamais prononcé. Comprenez cependant que, pour son salut, il ne devait point se laisser surprendre trop à court, il fit signe à l'homme au calembard d'approcher de lui son oreille, et quand celui-ci eût obéi:

—Mon fidèle serviteur, lui dit-il avec une voix haletante, possible est que cette maladie tourne à mal, voyez-vous; mais je ne veux pas que la nouvelle m'en soit donnée autrement que comme je vous l'ai recommandé déjà; et si... dans quelques semaines... dans quelques jours... peut-être... j'étais en danger de... puisse Dieu détourner ou tel malheur! ajouta-t-il en s'interrompant; souvenez-vous de moi dire simplement ces seuls mots: "Parlez peu!" cela me suffira.

Tandis qu'il fait ainsi tout bas ses recommandations à son confident, le médecin s'est rapproché de l'homme chauve, et quand le malade en eût fini l'autre, tournant la tête, il voit ce dernier, penché au chevet de son lit, avec sa figure pâle et sinistre, et il l'entend aussitôt, d'une voix plus aigre encore que dolente, lui dire, presque sans préambule:

—Prières et remèdes n'y peuvent plus rien; il faut vous préparer à la mort... saintement... comme tout bon chrétien doit faire. Elle est inévitable, et doit être prochaine. C'est pour moi un triste devoir de vous en avertir, comme c'est pour vous une rude tâche de...

Le moribond, en tressaillant fit un soubresaut dans son lit, et les yeux hagards, les lèvres contractées de rage, il lança à l'avertisseur un regard sombre et terrible qui lui coupa la parole:

—Je ne suis peut-être point si las qu'on pourrait le croire, dit-il, après un moment d'effrayant silence. D'ailleurs, ne me restait-il plus que deux minutes à vivre, je suis le maître céans et je puis chasser encore quiconque a osé me désobéir et se rebeller contre ma volonté. Oh! par mon salut éternel, je le jure, de ceux que cette chambre renferme, ce n'est pas moi qui mourrai le premier!

Il s'apprêta à faire usage d'un sifflet d'argent suspendu près de son lit; le moine le retint: —Eh bien! Dieu! lui dit-il; oubliez-vous que vous pouvez bientôt paraître devant lui? —Dieu m'absoudra, mon père, et vous aussi; car c'est un acte de justice que je veux accom-

plir. Cet homme est coupable de bien d'autres méfaits!

—Pécheur, reprit le moine, la voix haute et le geste véhément, la justice de Dieu a seule le droit d'être aussi prompt! celle des hommes doit attendre, car ils sont sujets à l'erreur. Rétractez-vous, sinon, de Dieu ni de moi, vous ne recevrez absolution!

Le malade sembla rentrer un instant en lui-même. —Mais ce serment que je viens de faire sur mon salut éternel, reprit-il ensuite d'une voix plus calme, à travers laquelle cependant grondait sourdement les élans concentrés de sa colère; ce serment, je n'y peux manquer sans risquer ma part du paradis. Et, se relevant, non sans effort, sur son coude, d'un ton de volonté absolue, il reprit: Ce serment, je l'accomplirai, je le dois, je le veux!

Le moine s'était jeté à genoux, les mains jointes; les autres, frappés de stupeur, se rapprochaient du lit d'un air suppliant. Seul, l'homme chauve, resté debout, immobile, la figure impassible, semblait braver le défi. Il comprenait le danger néanmoins, car à la pâleur livide de ses traits, aux gouttes de sueur qui tout à coup lui tombèrent du front, on put comprendre que son immobilité tenait plus de la terreur que de la résignation.

Fixant sur lui son regard avec une expression étrange de puissance et de malignité: —J'ai juré, reprit le moribond, que de ceux-là qui respirent dans cette même chambre, je ne serai pas le premier à qui le souffle manquera. Et, d'un geste indiquant l'encoignure où le lévrier s'était replié sur son lit: —Prenez ce chien, dit-il, et qu'il meure à l'instant!

Sans se faire répéter l'ordre, l'homme chauve détacha une masse d'armes appendue au mur, et d'une main mal assurée il en frappa le chien, qui poussa des cris lamentables et ne mourut qu'à la troisième atteinte.

—Mon Dieu! mon Dieu! comme il le fait souffrir! s'écria le chasseur, retombant sur son lit et laissant visiblement éclater les signes d'un attendrissement inaccoutumé.

—Mon fils, lui dit l'ermite, la mort même de ce chien est un acte coupable qu'il vous faut expier par le repentir!

Si Dieu me compte ce meurtre à péché, à quoi donc dois-je m'attendre? murmura le mourant. De ce péché, là mon père je fais pénitence; car ce pauvre chien, je l'aimais! Il avait été un de mes bons compagnons de chasse; je l'aimais à ce point de le faire soigner sous mes yeux et dans mon logis propre. J'ai cette conscience de moins que c'est le seul être, parmi tous ceux que j'ai fait périr, qui ne m'avait point offensé. Comme expiation, je veux qu'il soit sculpté sur mon... vous m'entendez? Oui, sculpté en marbre comme moi et près de moi! Recevez-moi en confession mon père!

À partir de ce moment, le terrible malade ne sembla plus se préoccuper de la mort; il reprit sa raison, son sang-froid; il dicta longuement ses dernières instructions à l'homme au calembard, fit l'aveu de toutes ses fautes, et, vers les huit heures de relevée, après avoir longuement et sagement discouru touchant la marche à suivre dans les affaires politiques de la France, il alla de vie à trépas, et l'ermite lui ferma les yeux.

Cet ermite, c'était saint François de Paul: Le médecin, Jacques Coitier; l'homme au calembard, l'historien Philippe de Comines; l'homme chauve, le ministre Olivier le Dain, dit le Diable; Celui qui venait de mourir, c'était le roi Louis XI!

De toutes les volontés du feu roi, une seule, celle relative à son chien, fut religieusement exécutée. Dans l'église de Notre-Dame de Cléry, près Tours, la statue représente Louis XI, en costume de chasseur, agenouillé sur son tabeau son blanc lévrier près de lui.

X.-B. SAINTINE.

## RESTAURANT DE COMPAIN.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la messe de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, un nombre de ceux-ci étant celui de la Résistance, les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouve constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cédant en rien à aucun autre établissement de ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.